

## **Lysander Funds Limited annonce des changements concernant le FNBActif d'actions privilégiées Lysander-Slater**

### **POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

TORONTO (Ontario) – Le 19 juin 2023 – Lysander Funds Limited (« **Lysander** ») a annoncé aujourd'hui la modification des stratégies de placement du FNBActif d'actions privilégiées Lysander-Slater (le « **FNBActif Lysander** »). Le FNBActif Lysander peut investir jusqu'à 30 % de sa valeur liquidative, au moment du placement, dans des titres générant un revenu qui ne sont pas des actions privilégiées. En outre, le FNBActif Lysander peut avoir davantage recours à des fonds sous-jacents pour obtenir une exposition aux titres souhaités plutôt que d'investir directement dans ces titres. Avant ces changements, le FNBActif Lysander ne pouvait investir plus de 10 % de son actif dans des titres générant un revenu qui n'étaient pas des actions privilégiées et il n'investissait dans des fonds sous-jacents, selon certaines limites, que pour obtenir une exposition à des actions privilégiées.

Slater Asset Management Inc., gestionnaire de portefeuille du FNBActif Lysander, est d'avis que ces changements apportés aux stratégies de placement permettront au FNBActif Lysander de bénéficier d'une plus grande flexibilité pour faire face à l'évolution du marché, que ce soit à des fins opportunistes ou défensives.

Aucun changement n'est apporté aux objectifs de placement ni aux frais de gestion du FNBActif Lysander.

---

Lysander est le fiduciaire et gestionnaire de fonds d'investissement du FNBActif d'actions privilégiées Lysander-Slater. Le siège de Lysander est situé au 3080, rue Yonge, bureau 3037, Toronto (Ontario) M4N 3N1.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur Lysander, veuillez consulter le site [www.lysanderfunds.com/fr/](http://www.lysanderfunds.com/fr/), écrire au [manager@lysanderfunds.com](mailto:manager@lysanderfunds.com) ou communiquer avec Lysander par téléphone au 1 877 308-6979.

Richard Usher-Jones  
Président  
Lysander Funds Limited  
Tél. : 416 640-4275  
Télec. : 416 855-6515

Un placement dans un organisme de placement collectif (OPC) peut donner lieu à des courtages, des commissions de suivi, des frais de gestion et autres frais. Veuillez lire le prospectus avant de faire un placement. Les OPC ne sont pas garantis, leur valeur fluctue souvent et leur rendement passé n'est pas indicatif de leur rendement dans l'avenir.